

## L'échoppe bordelaise revisitée



Nicolas, Tina et leurs deux jeunes enfants se sentaient un peu à l'étroit dans leur maison à Mérignac en Gironde et souhaitaient l'agrandir. Ils envisageaient de la surélever, mais elle est mal orientée et il aurait fallu négocier avec le soleil, ce qui est, chacun en conviendra, déraisonnable. Comme de surcroît ils avaient l'impression de mettre un empiétre sur une jambe de bois, ils se laissèrent séduire par une maison plus petite, mais au potentiel d'évolution plus intéressant, avec notamment une belle exposition au sud donnant sur un petit jardin. Alors, rénover sans soleil ou avec soleil, il n'y a pas photo – ce que confirme leur architecte, qu'ils ont choisi pour ses compétences en écologie. Ils acquièrent donc en janvier 2009 leur nouvelle maison, située elle aussi à Mérignac dans une rue passante qui mène directement à Bordeaux. « Notre ligne de bus est la même que celle qui desservait l'ancienne maison. Comme ça, on garde nos habitudes. »

La maison date de 1900 ; elle est de type « échoppe bordelaise double » qui présentait à l'origine deux pièces en façade, desservies

## Réhabilitation et extension d'une maison de ville

Maitres d'ouvrage  
NICOLAS ET TINA KAUSS  
Architecte  
JOSE MARTINS

par un couloir central. Maison d'artisan, elle a beaucoup évolué, annexant petit à petit des espaces à l'arrière vers le jardin. Malheureusement, elle a été construite en parpaing et non pas en calcaire blanc, pourtant traditionnel à Bordeaux. Petite consolation, ils n'auront pas d'états d'âme quand ils opteront pour une isolation par l'extérieur.

Nicolas a été sensibilisé tôt par ses parents au bio. Les parents, cela a parfois du bon ! Il s'intéresse à la qualité de l'air dans les maisons. C'est leur point de départ : ils se posent aussi des questions sur l'énergie nécessaire pour fabriquer les matériaux. De fil en aiguille,

Le chantier étant toujours en cours, ce photomontage donne une vision de la maison achevée – notamment l'extension au sud qui recevra une toiture végétalisée, la centrale photovoltaïque et des capteurs thermiques sur l'ancien grenier.



www.martins.fr





L'échoppe bordelaise dans son état initial.

ils bâtissent avec l'architecte un projet qui respectera au mieux leurs souhaits en termes de valorisation bioclimatique et d'utilisation de matériaux naturels.

Une étude thermique donnera des orientations pour optimiser l'apport passif et déterminer le type de chauffages.

Le projet consiste à réaménager le rez-de-chaussée, à rendre habitables les combles, à s'agrandir au sud côté jardin. Les murs porteurs existants sont conservés, excepté à l'arrière pour permettre la construction d'une pièce de vie spacieuse, qui se prolonge vers le jardin par une terrasse. La cuisine, noble tâche, assure la transition entre l'ancien et le nouveau. Auparavant la maison était longue en façade. Maintenant, elle s'étire vers l'arrière et s'ouvre largement sur la nature.

L'extension a une ossature bois bardée à l'extérieur de lames horizontales en Douglas. Sa toiture sera partiellement végétalisée. La membrane souple et la couche bitumineuse assurant l'étanchéité sont posées à ce jour, mais la végétalisation proprement dite sera réalisée dans le cadre d'une prochaine tranche de travaux. Même chose pour la centrale photovoltaïque de 20 m<sup>2</sup> qui sera intégrée sur le versant sud de l'autre toiture en tuiles. Les

murs en élévation de la partie ancienne sont doublement isolés, par l'extérieur et l'intérieur ; à l'extérieur par des panneaux de fibre de bois rigide, enduits à la chaux avec un ton pierre gratté fin ; côté intérieur, par des panneaux souples de fibre de bois. La couverture en tuiles mécaniques a été déposée, ce qui a permis de reprendre quelques chevrons défilants et de poser avec beaucoup de soin les panneaux de fibre de bois faisant office de pare-pluie et de coupe-vent isolant au-dessus des chevrons. C'a été l'occasion de mettre en place une structure croisée de liteaux pour assurer une meilleure ventilation. L'étude thermique pronostique un besoin de 6 kWh de chaleur

L'extension a nécessité de démolir un pan entier de mur.

complémentaire ; il sera couvert par un poêle à granulés de 4 kWh et deux sèche-serviettes électriques de 1 kWh chacun. L'eau chaude sanitaire est chauffée principalement par le soleil ; en cas de défaillance, par la fée Electricité. L'étude préconise aussi l'installation d'une VMC double flux et d'un puits canadien, mais Nicolas estime que le puits canadien n'aura une véritable utilité que pour rafraîchir l'air pendant la période estivale. « On nous a alors préconisé de vivre un ou deux étés dans la maison avant d'investir dans cet équipement. »

Les menuiseries extérieures de la partie existante sont remplacées par des menuiseries bois double vitrage à faible émissivité. Celles de l'extension sont réalisées en aluminium avec isolation thermique renforcée. Pour l'architecte et le maître d'ouvrage, ce matériau permet d'augmenter la luminosité de la salle et d'ouvrir de façon intégrale et aisée les huisseries en angle. Par suite de soucis d'évacuation des eaux pluviales dans le réseau, dus à un regard trop petit, Nicolas et Tina se dirigent vers l'installation, non prévue initialement, d'un système de récupération pour un usage domestique, plutôt que de les enfouir dans un puisard traditionnel.

La démolition et la pose des cloisons sèches ont été réalisées en autoconstruction. Les travaux se terminent en juin 2010.

De haut en bas :

L'ossature en bois est constituée de caissons-panneaux Apepan et de montants verticaux en bois, qui reçoivent une isolation en fibre de bois.

Le bardage extérieur est en pin Douglas. La structure bois permet de rechercher une pureté dans les lignes architecturales.



© Nicolas Kouras



© José Métrès



© Nicolas Kouras



